



## Différence public/privé sur internet

Par **youknowwho\_old**, le **20/08/2007** à **20:38**

Bonjour,

Je possède un serveur de jeu qui héberge un framework d'un célèbre MMORPG. Les clauses de ce framework stipulent que je ne suis pas autorisé à l'héberger pour un usage public. Or, les membres qui s'inscrivent au serveur via mon site sont filtrés par des personnes physiques. Je voudrais savoir si dès lors le serveur est considéré comme privé et si je suis dans la légalité par rapport à ce framework.

De plus, je projette de créer une association en collaboration avec d'autres collègues ; est-ce qu'elle serait plus ou moins exposée par rapport aux clauses de ce framework et à la marque du MMORPG ?

Merci d'avance pour vos réponses.